

Image not found or type unknown



On ne me verse pas de salaires

Par **liloulilette**, le **06/09/2009** à **17:38**

Bonjour, je suis dans mon entreprise depuis environ 3 mois, un salon de coiffure qui vient d'être créé. J'ai un contrat de 20h et j'ai accepté de faire des heures supplémentaires qui me seraient payés "sous la table". À ce jour, ma responsable rencontre des difficultés financières, je n'ai pas été payé entièrement du salaire de juin 2009, je n'est pas perçu juillet ni août. Je suis actuellement en arrêt maladie car je déprime, je ne sais pas quoi faire face à cette situation. J'ai envoyé un courrier recommandé de mise en demeure, j'attends d'avoir une réponse. Je ne peux pas continuer à aller au travail dans ces conditions, donc je voulais savoir quels sont mes droits face à ce cas, quels sont les démarches à entreprendre pour récupérer mes salaires et les heures supplémentaires. Est-ce que j'ai le droit de casser mon contrat sans faire le mois de préavis, sachant que ma période d'essai est finie? Merci de votre aide!